

La thèse de privat-docent peut être rédigée sous 2 formes :

Recueil de publications récentes / Compilation

- une page de garde (– le département **académique** doit figurer sur cette page – il n'y a pas de numéro d'imprimatur)
- une table des matières
- un résumé (summary) – max 1 page
- une introduction originale et générale de minimum 10 pages
- les articles originaux (max 5) **précédés d'une petite introduction pour chacun**. Les articles peuvent être placés après chaque résumé ou en appendice à la fin.
- une conclusion finale avec des perspectives élaborées originales (5 pages au minimum).

Revue

Thèse sous forme de **revue susceptible d'être publiée dans un journal international de la spécialité, environ 10'000 mots = 20 pages**, doit contenir :

- une page de garde (le département **académique** doit figurer sur cette page – il n'y a pas de numéro d'imprimatur)
- une table des matières avec la numérotation des pages
- un résumé (summary) – max 1 page
- une introduction générale de 3 à 5 pages
- un chapitre de méthodologie
- un développement
- une conclusion finale
- environ 50 références

Dans les 2 cas (recueil et revue) :

Les extraits, figures ou tables insérés doivent être de bonne qualité et spécifiquement référencés.

En dessous de toute table ou figure tirée d'une autre publication, la source de la table ou de la figure sera mentionnée en toutes lettres (adapted from..., published in..., personal contribution/material).

Les éventuelles photos de patients doivent mentionner leur accord.

L'interligne conseillée est 1.5, les polices Arial 11 ou Time New Roman 12 et les marges de 2.5 cm.

Les pages seront numérotées.